

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX **11 c 50**
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :
RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT
DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
11 c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Après un scrutin

La campagne électorale qui vient d'avoir lieu a donné à notre canton un avant-goût des procédés qui sont depuis longtemps employés ailleurs et qui pourraient un jour être adoptés chez nous ; nous voulons parler du développement de la propagande par l'affiche.

Lors des élections du Grand Conseil déjà, dans une commune de montagne du Bas-Valais, on vit des placards nettement diffamatoires contre un député.

Ces derniers jours, l'affiche intitulée « La Sainte Messe ridiculisée » eût pu susciter des manifestations bruyantes, voire même des troubles.

On vit même à la dernière heure une affiche jaune recommandant de voter *oui*, apposée par les soins d'un citoyen qui porta une bannière lors de la manifestation de l'Union nationale, l'an dernier à Sion, alors que cette affiche disait : « ne vous occupez pas des Fronts ! »

Supposons que demain des individus sans scrupules fassent placarder une affiche conçue en termes scandaleux ou calomnieux.

Que pourra faire le Conseil d'Etat ? l'interdire ou la faire lacérer ?

Ce sera difficile, surtout étant donné l'effectif réduit de notre gendarmerie.

Et puis, après, une enquête sera ordonnée pour découvrir les personnes responsables.

Comme la plupart du temps, ces manifestes ne portent pas le nom de l'imprimeur, et que souvent ils viennent d'un autre canton, ce ne sera point facile.

Lorsqu'un journal publie un article estimé diffamatoire, il est poursuivi devant les tribunaux civils, ou pénaux, et le rédacteur responsable, l'imprimeur, l'éditeur peuvent être condamnés à une amende et à des dommages intérêts.

Pourquoi les auteurs d'affiches indésirables échapperaient-ils aux sanctions ?

Il y a là, selon nous, une lacune à combler.

Loin de nous l'idée d'empêcher les partis politiques, les individus même de manifester leur opinion ; au contraire, dans une démocratie chacun est libre de dire et d'écrire ce qu'il pense, mais le moins qu'on puisse demander, c'est qu'il le fasse en termes corrects et qu'il assume la responsabilité de ce qu'il allègue.

C'est la raison pour laquelle nous nous demandons — et ici nous soumettons une opinion strictement personnelle — si l'Etat ne devrait pas, au moyen d'une loi, prescrire que toute affiche, tout tract, toute brochure diffusée sur le territoire du canton doivent porter le nom de l'imprimeur et celui de la personne qui assume la responsabilité de leur contenu.

A la suite d'excès, le canton de Genève a dû, il y a quelques années, prendre une mesure semblable.

Il s'en porte, nous dit-on, fort bien.

Pourquoi n'essayerions-nous pas un système analogue ?

Il vaut mieux prévenir que guérir.

Mr.

Appel de l'office social du parti radical valaisan !

L'hiver est à nos portes ; nombreuses sont les familles dont le père est malade ou sans travail ; des femmes, des enfants, des vieillards ont faim et froid.

De tous côtés nous recevons des demandes de secours. Aidez-nous à répondre à l'appel, à soulager des infortunés.

Adressez-nous des vêtements, sous-vêtements, des chaussures, de la laine, des bons pour des vivres. Vous ferez une bonne action.

D'autre part, nous avons à notre bureau une liste de personnes cherchant du travail : domestiques de campagne, manœuvres, forgerons, mécaniciens, chauffeurs, plâtriers, peintres, employés de bureau, dactylographes, filles de salle, bonnes à tout faire, femmes de chambre, cuisinières, filles de salle, d'office, sommelières. Nous rappelons aux personnes qui cherchent du travail et s'inscrivent chez nous qu'elles doivent indiquer leur âge, leurs références, et nous aviser sitôt qu'elles sont placées.

Office social : Secrétariat du parti radical valaisan, Martigny, av. Gare, tél. 61.303.

Hitler demande six ans

pour récupérer des colonies !

Le discours que le chancelier Hitler a prononcé à Augsbourg, au lendemain de son entrevue avec Lord Halifax, semble donner quelques indications sur les échanges de vues qui ont eu lieu à Berchtesgaden entre le chef du Reich national-socialiste et l'émissaire du gouvernement britannique. Sans doute, la question des revendications coloniales n'a-t-elle pas fait le principal objet de l'entretien du Führer avec son hôte, mais elle a évidemment été abordée d'une façon plus ou moins précise. Lord Halifax ne peut que s'être montré très réservé sur ce point.

Aussi M. Hitler s'est-il certainement rendu compte qu'il n'y avait de sa part rien à gagner en brusquant les choses, et, en fixant un délai pour la récupération de ses colonies par le Reich, il a voulu quelque peu réfréner les espoirs trop prompts que la visite du Lord-président du Conseil britannique a pu éveiller dans certains esprits allemands. Mais en même temps il a tenu à affirmer que l'Allemagne maintient entièrement ses revendications coloniales, et il l'a fait avec cette arrogance qui le caractérise : Il nous faut, a-t-il dit en substance, continuer à demander nos colonies, il nous faut formuler nos revendications de plus en plus haut jusqu'à ce que le monde ne puisse plus les rejeter. Ce serait une tâche difficile, mais le plus dur a déjà été fait, malgré les grandes difficultés qui pèsent encore sur nous.

Et il a annoncé que, dans six ans, l'Allemagne aura recouvré ses colonies. Le monde, sans doute, a-t-il expliqué, ne paraît pas encore prêt pour cette récupération. C'est pourquoi il est nécessaire que l'Allemagne, tout en augmentant ses forces militaires, fasse entendre de plus en plus haut ses revendications coloniales jusqu'à ce qu'on ne puisse plus s'y opposer. Ces déclarations, M. Hitler les a formulées comme s'il était sûr de son fait. Il a même protesté que ce recouvrement des colonies se ferait en trois étapes : une année pour persuader le monde que l'Allemagne a besoin de colonies, trois autres années pour l'amener à comprendre qu'il faut faire quelque chose à ce sujet, et, enfin, les deux dernières années pour permettre au Reich de rentrer définitivement en possession de ses anciennes colonies.

Tenace, le Führer, on le sait, est habitué à suivre le plan qu'il s'est tracé. N'avait-il pas annoncé en prenant le pouvoir que, au bout de quatre années, non seulement le national-socialisme aurait vaincu tous ses ennemis à l'intérieur, mais que le Reich aurait également reconstitué sa puissance vis-à-vis de l'étranger ? Et, en effet, aujourd'hui le national-socialisme domine toute l'Allemagne, la puissance militaire allemande est reconstituée, la Rhénanie démilitarisée, réoccupée et le Reich s'appuie sur ses alliances avec l'Italie et le Japon. Mais la restitution des colonies se fera-t-elle

aussi facilement ? Le fait que Hitler, après ses bruyantes revendications d'il n'y a pas longtemps, ait fixé, pour y arriver, un délai de six années, semblerait indiquer que cette fois-ci, il n'est pas aussi sûr d'y aboutir. Certes, à Augsbourg, il a montré un bel optimisme : « Le monde, a-t-il déclaré, reconnaîtra un jour nos revendications. Je ne doute pas une seconde que, de même qu'il nous a été possible de relever notre nation à l'intérieur, nous conquerrons aussi les mêmes droits extérieurs à la vie que les autres peuples. Je ne doute pas que ce droit vital du peuple allemand ne soit un jour compris par le monde entier. »

On peut se demander toutefois si les revendications allemandes ne comportent pas un certain bluff. On sait, par l'exposé lumineux qu'a fait il n'y a pas longtemps M. Eden à la Chambre des Communes, qu'avant la Grande-Guerre, l'Allemagne était loin de tirer de ses colonies toutes les matières premières et denrées dont elle avait besoin. Quant à l'établissement de colons allemands dans les colonies outre-mer du Reich, il ne correspondait nullement aux besoins d'expansion de ce peuple, alors déjà « sans espace ». C'est pourquoi les affirmations de M. Hitler dans ce domaine doivent être envisagées avec prudence, et l'on est en droit de se demander si ce n'est pas là une de ces manœuvres de chantage dans lesquelles les Allemands excellent.

En tout cas, même en ayant récupéré ses anciennes colonies, le Reich serait toujours obligé, en ce qui concerne l'acquisition de certaines matières premières, d'avoir recours aux colonies d'autres pays, les siennes ne pouvant, sous ce rapport, lui donner tout ce qu'il faut, de sorte que cela ne changerait pas grand-chose à la situation actuelle.

Rappelons à ce propos qu'à la suite des accords sur les échanges et les paiements commerciaux intervenus entre l'Allemagne et le Département français des colonies, a été maintenu le système des compensations privées dont le principe avait été admis antérieurement dans les relations entre les colonies et l'Allemagne. Les avantages attendus de ce système tendent à favoriser l'importation, en Allemagne, des produits coloniaux. Déjà l'écoulement sur le marché allemand des bois du Gabon, des cacao et oléagineux de l'Afrique occidentale française, du graphite et du raphia de Madagascar a été considérablement favorisé par ce système. D'autre part, le gouvernement français est disposé à étudier la possibilité d'ouverture de crédits allemands à des collectivités publiques coloniales françaises en vue d'achat de matériel d'équipement en Allemagne, payable par annuités en produits coloniaux. Ces dispositions sont de nature à faciliter l'achat de certains matériels par les colonies, tout en leur assurant l'écoulement de leurs produits. (i. e.)

Au Sanatorium populaire genevois

LE NOUVEAU BATIMENT
DES COLONIES DE VACANCES

On connaît l'institution du Sanatorium populaire genevois de Montana-Vermla. Les malades sont hébergés dans les anciens bâtiments du Sanatorium, qui datent de 1898. L'aile gauche de la construction, réservée aux femmes, a été modernisée il y a quelques années ; l'autre aile, réservée aux hommes, est dans un état tel que des réparations sont devenues urgentes.

Une annexe a été construite il y a quelques années également pour abriter les enfants.

Enfin, le pavillon Vincent, construit en 1910, sous l'impulsion et grâce au legs du Dr Vincent, conseiller d'Etat, agrandi par la suite grâce à la ville de Genève, après avoir rendu de grands services pendant 26 ans, était devenu inutilisable.

Bien que d'autres travaux dans l'ancien bâtiment fussent urgents, la commission administrative du Sanatorium, sous l'impulsion de son président, M. le conseiller d'Etat Casaï, décida d'œuvrer pour la jeunesse d'abord. Et la construction d'un nouveau pavillon fut décidée.

Les services généraux existant au Sanatorium même, il suffisait d'édifier un immeuble simple, mais confortable, pouvant recevoir les enfants de nos écoles pendant toute l'année.

On se mit résolument à l'ouvrage. Les études faites au cours de 1936 furent mises au point par MM. Bovy et Reverdin, architectes. Et, grâce à la générosité et la collaboration de la ville de Ge-

nève, en tout premier lieu, du gouvernement genevois, du Département de l'instruction publique, de la Confédération et du canton du Valais, le premier coup de pioche était donné le 19 juillet dernier sur l'emplacement de l'ancien pavillon Vincent, à une centaine de mètres du Sanatorium. Le 10 septembre, la première pierre était posée. Samedi dernier, moins de trois mois après, le traditionnel sapin, enrubanné aux couleurs genevoises et valaisannes, couronnait le gros œuvre du bâtiment, dont on achève la couverture.

Le nouveau bâtiment a une longueur de 70 mètres et une largeur de 10 à 12 mètres. Il comprend au sous-sol des caves d'une surface totale de 460 mètres carrés. Au 1er étage on a prévu cinq dortoirs de 20 lits séparés par des chambres de surveillance avec deux guichets de surveillance ; 2 salles d'isolement de cinq lits chacune ; un office ; les installations sanitaires, etc.

La construction a été faite sous la direction de MM. Bovy et Reverdin, avec la collaboration de MM. M. et D. Burgener, de Sierre.

Au printemps prochain, les travaux que l'hiver va arrêter seront repris et la construction achevée pour le plus grand bien des gosses de Genève que la tuberculose guette et qu'il faut sauver de la terrible maladie contagieuse.

La commission administrative du Sanatorium populaire genevois n'a pas voulu laisser achever cette étape importante de la construction sans la marquer par une petite cérémonie. Samedi donc, M. Casaï, conseiller d'Etat, s'est rendu à Monta-

Les bêtes ne sont pas... bêtes

(Nous publierons désormais, sous cette rubrique, tout ce qui pourra intéresser les adhérents à la « Ligue valaisanne pour la protection des animaux » :

Echos, anecdotes, faits-divers, rien ne nous laissera indifférents.

Que les lecteurs nous signalent leurs observations, qu'ils nous racontent leurs expériences, qu'ils nous dénoncent les abus, et nous travaillerons avec eux à faire aimer et respecter les bêtes.)

L'intelligence du chat

Voici une première anecdote authentique :

M. Wehrli, du Pont de la Morge, a fait une expérience étonnante et qui nous permet de constater que le chat, dont on connaît pourtant la farouche indépendance, est sensible à un commandement.

Le chat dont on nous parle avait saisi un oiseau, quand on l'appela. Il resta figé sur place et sans résistance il se laissa ravir sa proie.

Un instant plus tard, l'oiseau étant retombé, le chat s'en empara de nouveau, et de nouveau sur un simple ordre, il l'abandonna dans les mains de la personne qui le lui demandait.

Apprenons à parler aux bêtes avant d'imaginer qu'elles ne comprennent rien...

Tolérance

On nous écrit :

Considérée du point de vue pratique, notre époque ne manque pas de merveilleux. Dans tous les domaines le génie humain a perfectionné, inventé, pour obtenir plus de confort, plus de bien-être, pour goûter des satisfactions nouvelles, et nous serions à l'âge d'or si l'évolution morale avait marché de pair avec l'évolution matérielle.

Les effets funestes résultant de la non-observation de cette loi d'équilibre sont sensibles à l'œil le moins observateur. Que d'événements déshonorent quotidiennement l'humanité, et, par dessus tout, ici et là, la guerre fait rage, quoiqu'il n'y a pas bien longtemps que des millions d'hommes vigoureux ont donné leur vie pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre...

Le pauvre monde est bien malade et, pour le sauver, chacun veut lui administrer un remède de sa composition, sans tenir compte de celui qui propose le voisin. Chacun croit posséder la potion unique, chacun est persuadé détenir le seul moyen de guérir !

Et, de tout ce bel empressement, de tout l'élan de ces bonnes volontés, car beaucoup sont sincères, résultent... des pots cassés !... Mais peut-être... peut-être que le moribond reprendrait des forces, se rétablirait rapidement, si... si... chacun voulait bien essayer de se réformer d'abord lui-même, avant de vouloir réformer autrui... si... chacun voulait prendre la peine de réfléchir que toutes les convictions sincères sont respectables, et que nul n'a le droit de railler autrui parce qu'il pense différemment, que nous passons sur cette terre un temps relativement court et qu'il vaut mieux l'employer à s'entraider qu'à s'entre-tuer, que le grand soleil du Bon Dieu luit pour tout le monde, et que notre voisin peut différer d'opinion sur la meilleure forme de gouvernement ou la meilleure façon de planter ses choux, et être tout de même un honnête homme... si... chacun voulait bien penser plus souvent que la vie est belle avec un peu de charité chrétienne, avec un tout petit peu de cette vertu, sans laquelle la civilisation n'est qu'un mot : la tolérance...

L'idiot du village.

na avec quelques membres de la commission et MM. Vienne, secrétaire du Dépt des travaux publics, et Grandjean, secrétaire du Dépt de l'instruction publique. En compagnie du Dr Paul Rutters, médecin-directeur du Sanatorium populaire genevois, les visiteurs ont parcouru la nouvelle construction, puis les anciens bâtiments que de trop nombreux malades — hommes, femmes et enfants, — occupent.

Puis une succulente raclette a été servie dans une des grandes salles du Sanatorium, raclette à laquelle avaient été invités la centaine d'ouvriers qui ont travaillé à la nouvelle construction.

Quelques paroles de remerciements ont été prononcées par MM. Casaï, D. Maurice Gilbert, de Genève, et Berclaz, président de la commune de Montana.

Espérons que le Valais pourra bientôt suivre cet exemple.

Nouvelles du Valais

L'Association de la presse suisse à St-Maurice

Le nouveau comité central de l'Association de la presse suisse, désigné à l'assemblée générale de Berne, a tenu sa première séance samedi et dimanche 27 et 28 nov., à St-Maurice, sous la présidence de M. Jean Rubattel (Lausanne).

Il a élu vice-président M. E. Flückiger, de St-Gall. M. E. Kopp, de Lucerne, garde les fonctions de caissier central et M. Paul Nydegger, de Berne, est nommé secrétaire central.

Le comité a pris connaissance avec satisfaction de la décision de la St suisse des éditeurs de journaux d'approuver le nouvel article constitutionnel sur la presse et décide de la soumettre au Conseil fédéral, avec l'assentiment des éditeurs, en y ajoutant les commentaires.

Une commission spéciale a été constituée pour dresser un registre professionnel, en collaboration avec les éditeurs.

Le comité central a pris connaissance d'un article de M. Georges Oltramare paru dans l'Action nationale de Genève et où la « grande presse quotidienne » suisse est accusée, à l'occasion de la récente campagne relative à l'initiative contre les sociétés secrètes, d'avoir reçu des subsides des loges maçonniques. Il proteste énergiquement contre une telle accusation formulée sans l'appui d'aucune preuve et réserve son action au sujet de cette calomnie.

D'autre part, saisi d'une plainte de M. Léon Savary, correspondant de Berne de la Tribune de Genève, contre M. Georges Oltramare, le comité central constate qu'il y a lieu d'appliquer, dans ce cas, la procédure prévue par les statuts concernant le tribunal d'honneur.

Dimanche, les membres du comité central ont visité les environs de St-Maurice et ont été les hôtes de Mgr Burquier, abbé de St-Maurice.

Champex, station d'hiver. — Nous apprenons avec plaisir que plusieurs hôtels de Champex ouvriront leurs portes cet hiver. Quelques centaines de personnes sont déjà annoncées, et tout est prêt pour les recevoir et permettre aux amateurs de ski, de patinage et de luge de se livrer à leur sport favori.

Une magnifique patinoire sera aménagée; le tremplin de saut a été rénové et amélioré et plusieurs belles pistes de ski seront préparées pour permettre à chacun, selon sa force, de faire des parcours intéressants.

Et comme les soirées sont longues, des thés et soirées dansantes, avec orchestre de premier ordre, auront lieu chaque jour dans les hôtels.

On annonce déjà les manifestations suivantes: 25 décembre, après-midi, course de slalom pour le ruban rouge de Champex;

26 décembre, course de descente, coupe des Ecandès, dotée de 4 challenges individuels et un challenge dit de Noël pour équipes de 3 coureurs.

Les mesures nécessaires sont prises pour que la route reste ouverte.

Il ne nous reste qu'à souhaiter à Champex de la neige, et beaucoup de clients. Mr.

Route du Rawyl. — On nous écrit: Récemment eut lieu à Thoune une grande assemblée de tous les partis pour approuver le projet de la nouvelle route alpestre du Susten.

A cette occasion, le vice-président de la ville, M. le directeur Schmid, de la Kanderkies A. G., a insisté sur la nécessité de la création de la route du Rawyl, chère aux Valaisans, et dont la réalisation devrait suivre de près celle du Susten.

Etant donné que dans la chaîne des Alpes entre les cantons de Berne et du Valais, la distance sans passage carrossable nord-sud est de 120 km., un maximum qui n'existe nulle part ailleurs en Suisse, il est certain que cette route constituerait une artère touristique de première importance.

Par un tunnel d'une certaine longueur, le point culminant de la route pourra être abaissé à 1800 m. Du côté du Valais, le tronçon Sierre-Montana sera bientôt un fait accompli. Le Simplon est ouvert déjà maintenant pendant 6 mois au moins.

Tous ces faits militent en faveur d'une active reprise du projet du Rawyl, qui doit être poursuivi avec la même ténacité que le Susten, pour relier Berne au Valais (Lenk-Montana).

M. Schmid termina son plaidoyer en faveur du Rawyl en souhaitant une plus grande compréhension du canton de Berne pour les légitimes revendications du Valais, concernant cette route alpestre.

Saxon. — La soirée du Ski-club. — Les représentations organisées par le Ski-club au Casino de Saxon, samedi et dimanche, ont obtenu un franc et légitime succès.

Bersin, le fin diseur bien connu des auditeurs de Radio Suisse romande, a présenté un nouveau programme de cabaret qui a été chaudement applaudi; Edith Burger s'est montrée une fois de plus une musicienne de talent et une chanteuse agréable.

Quant aux Pernetty, ils firent rire le public aux larmes.

Samedi, un bal an'mé termina la soirée. M. A. Fama, conseiller d'Etat, et les autorités communales, assistaient à la représentation.

Le Ski-club se fait un devoir de remercier tous ceux qui sont venus lui témoigner leur sympathie et leur appui.

Il convient aussi de féliciter le comité et tout spécialement M. Bruchez fils, président, de l'organisation parfaite de ces représentations.

Promotions et mutations militaires

Le Conseil fédéral vient de procéder aux promotions et mutations suivantes dans le corps des officiers supérieurs, en ce qui concerne le Valais:

Le lieutenant-colonel Robert Carrupt, Sierre, est promu colonel; les majors Henri de Torrenté, Paris; Jean Coquoz, Salvan et St-Maurice; Maurice de Courten, Lausanne, Marcel Grandjean, Bex, sont promus lieutenant-colonels.

Le lieutenant-colonel Coquoz prend le commandement du Bat. front. fus. mont. 213.

Le capitaine Antoine Favre, Fribourg et Sion, est promu major.

Le colonel Georges Chappuis, Martigny-Ville, jusqu'ici à d., est nommé commandant du Régiment frontière mont. 68.

Le colonel Marc Morand, Martigny-Ville, passe à l'Etat-major général; avec la réorganisation, les commandants de brigade doivent tout leur temps à leur fonction.

Le lieutenant-colonel David Pitteloud, Vex, est libéré du service personnel; le colonel Alphonse Lonfat, Finhaut, le lieutenant-colonel Otto Weber, Lavey, Cdt du Fort de Savatan, les majors Gustave Curdy, Port-Valais et Edouard Pitteloud, Sierre, sont libérés du commandement.

On sait que depuis le 1er janvier, les Régiments sont commandés par des colonels à 3 galons, les Bataillons par des majors et lieutenant-colonels.

Les nouveaux commandants d'unités d'armée:

Sont promus colonels d'unités d'armées les colonels Huber Jacob, ancien commandant des fortifications de St-Maurice, actuellement sous-chef d'état major à Berne; Constan Herbert, à Kusnacht; Gubeli Alfred, à Frauenfeld; de Graffenried René, à Berne, et Scherz Walter, à Berne.

Les commandements des corps d'armée, des divisions et des brigades de montagne indépendantes seront exercés comme suit dès le Nouvel An:

1er corps d'armée, colonel commandant de corps Henri Guisan, à Pully; 2me corps d'armée col. cdt. de corps Fritz Prisi, à Berne; 3me corps d'armée, col. cdt. de corps R. Miescher, à Bâle.

1re division, col. divisionnaire G. Combe, à Lausanne; 2me division, col. div. Jules Borel, à Neuchâtel; 3me div., col. div. R. de Graffenried, à Berne; 4me div., col. div. Walter Scherz, Berne. 5me div., col. div. Eugène Bircher, Aarau; 6me div., col. div. H. Constam, Kusnacht; 7me div., col. div. R. Lardelli, à Coire; 8me div., col. div. A. Gubeli, Frauenfeld; 9me div., col. div. E. Tissot, à Andermatt.

Brigade de montagne 10, colonel Schwarz Julius, à Lavey-Village; brigade de montagne 11, colonel H. Buhler, à Frutigen; brigade de montagne 12, colonel H. Hold, à Coire.

Qu'il nous soit permis d'être l'interprète de tous ceux qui ont été sous les ordres du colonel Marc Morand pour lui dire combien son départ sera regretté; les nouvelles obligations incombant au colonel brigadier ne lui ont pas permis de conserver son commandement; les regrets sont cependant atténués par le fait que son successeur, le colonel Schwarz, a déjà su s'attirer la confiance et le respect de ses futurs subordonnés. (Réd.)

Chez les horlogers valaisans. — L'association des horlogers valaisans (patrons) s'est réunie dimanche à Sierre, à l'Hôtel Terminus, sous la présidence de M. Gally (Martigny).

Elle a liquidé diverses affaires professionnelles et renouvelé comme suit son comité: président: H. Gally (Martigny), secrétaire, Titze fils (Sion), caissier, Burkhardt (Brigue).

Euseigne. — Vandalisme. — Une dizaine d'arbres ayant été saccagés dans la propriété de M. Sierro, sous-préfet du district d'Hérens, les agents Parvex et Kuonen ont procédé à une enquête qui leur a permis de mettre la main sur les coupables qui ont été incarcérés.

St-Léonard. — On vole les arbres. — Une centaine de jeunes arbres ont été volés dans des pépinières de la localité. La police a ouvert une enquête qui n'a pas encore donné de résultats.

Assemblée de Monte-Rosa. — La section valaisanne du Club alpin suisse, Monte-Rosa, tiendra son assemblée générale annuelle à St-Maurice, le dimanche 5 décembre 1937.

Tractanda: 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée; 2. nomination des scrutateurs; 3. nomination d'un vérificateur des comptes; 4. admissions et démissions; 5. remise d'insignes de vétérans; 6. rapports du comité et des commissions; 7. comptes 1937 et budget 1938; 8. cabane du Val des Dix; 9. nomination du comité de section pour 1938-1940; 10. divers.

Programme: 8 h. 30, messe; 9 h. 30, assemblée halle de gymnastique; 12 h. 30, apéritif à l'Hôtel des Alpes; 15 h., promenade à la Grotte aux Fées et environs; 17 h., collation offerte par le groupe de St-Maurice à l'Hôtel de la Gare.

Grades décernés à des Valaisans. — L'Université de Lausanne a décerné les grades suivants, en 1937, à des Valaisans:

Doctorat en droit: M. Rodolphe Lorétan.

Licence ès-sc. commerciales et économiques: MM. Gaston Biderbost et Fernand Frachebourg.

La vie sédunoise

Cinquante ans!

On nous écrit: Un demi-siècle d'existence, ça compte dans une vie humaine! Bien rares sont ceux qui peuvent doubler le cap une seconde fois...

C'est la raison pour laquelle les cinquantenaires de Sion et de sa banlieue n'ont pas voulu attendre l'an de grâce 1987 pour fêter leur cent ans! Ils ont préféré un « tiens » à deux « tu l'auras... » ton petit centenaire! Et c'est ainsi qu'en ce dernier dimanche de novembre, confortablement installés dans le cas de la maison Bruttin, ils se laissaient glisser sur la nouvelle route de la rive droite, qui déroule ses nombreux lacets par le vignoble bramoisien, puis dans les forêts de pins-sylvestres et parmi les prairies par lesquelles on accède au charmant village de Nax, déjà fixé dans son pittoresque cadre hivernal.

Nous étions douze — les douze apôtres! — y compris Tony de la Borgne, péché en cours de route, et Henri, le roi des alpinistes, qui avait choisi l'antique et économique moyen de locomotion donné à chaque être humain par la Providence.

Les « 87 » sont pieux, preuve en soit qu'une de leurs premières visites fut pour le calvaire que les Naxards ont érigé sur un monticule, au nord-est de l'agglomération. Mais les pèlerinages ne sauraient satisfaire aux exigences d'un appétit aiguisé par la bonne humeur et l'altitude. M. et Mme Daniel Favre, restaurateurs émérites, doivent en savoir quelque chose, puisqu'il leur fut dévolu de nous préparer des « montagnes » de salé et surtout de racler à notre intention un « puissant » fromage, comme dirait l'ami Hermann... Mets succulents auxquels le coup de fourchette éprouvé des « 87 » fit largement honneur. Demandez-le plutôt à Adrien le Sage qui courut se placer entre les « racletisants » et les « jambonisants » afin de « toucher » des deux côtés, et à Joseph de la Promenade qui battit d'un point le record en supprimant, le sourire aux lèvres, seize blondes parfumées!

Et tout l'après-midi se passa dans la gaieté des productions de toutes sortes, dument arrosées, et accompagnées des accords musicaux d'un orchestre infatigable. Saint Luc — qui n'est pourtant pas Genevois! — excellait dans son quadruple harmonica *vulgaris*: musique à bouche; saint Théodule s'épanchait sur sa guitare, et saint Hermann tirait sur sa « renifle »...

On aurait bien voulu faire comme Josué: arrêter le soleil. Hélas! vaines supplications. Phébus se montra intraitable! Il fallut donc songer au départ, non sans avoir au préalable désigné un comité composé comme suit: président: André de Rivaz; caissier, Joseph Luyet; secrétaire, Alf. Delavy, et fixé une cotisation qui permettra d'effectuer annuellement une petite sortie, jusqu'à cent ans et plus, s'il plaît à Dieu!

Une halte encore dans l'hospitalier établissement Bruttin, puis ce fut la descente joyeuse et musicale vers la plaine déjà constellée des mille feux du soir. Une courte visite en passant à l'ami Fleury, à Bramois et nous étions de retour à Sion auprès de la charmante Odette-de-l'Avenue, qui a de tendres attaches à la classe 1887 par son dévoué père. Les cinquantenaires se devaient, ce jour-là, de tenter la chance en prenant en commun quelques billets de « notre » Loterie romande. Et ce ne sera pas leur faute s'ils ne gagnent pas le gros lot!

Encore une visite au Boulevard et à l'Hôtel du Midi où l'ami Jos. Luyet trouve les mots du cœur pour remercier et saluer les contemporains et leurs amis, y compris Luc et Isaac, disciples aussi fervents que distingués de Ste-Cécile, puis ce fut la dispersion... en attendant que 1938 nous réunisse à nouveau dans une fraternelle camaraderie.

Le chroniqueur de la classe.

A l'Harmonie municipale

(Art. retardé) L'assemblée générale annuelle de l'Harmonie municipale de Sion a eu lieu vendredi dernier. M. Sidler, président, donna connaissance de son rapport annuel et fut longuement applaudi. Les comptes et le rapport des vérificateurs furent approuvés à l'unanimité et M. Jules Walpen, caissier de la société, reçut des remerciements justifiés.

Douze nouveaux membres furent reçus. L'effectif du corps de musique municipal est aujourd'hui de 84.

Le comité est réélu. Un seul changement: M. Albert Mévillot, qui n'a pu accepter de continuer son activité pour raison de santé, est remplacé par M. Pouget, fils du juge cantonal. M. Sidler est confirmé dans ses fonctions de président, par acclamations.

Pour le nouvel exercice, le Comité est formé comme suit: président, M. Alphonse Sidler; vice-président, M. Alfred Géroudet; caissier, M. Jules Walpen; secrétaire, M. François Maytain; archiviste, M. Auguste Kraig; membres adjoints, MM. Alexis de Courten, Jean Gianadda, Paul Muller, Jean Darbellay, Ernest Lamon, Pouget fils.

M. Jean Gianadda, qui s'occupe surtout des élèves, continuera son activité avec le sérieux que nous lui connaissons.

Il a été donné connaissance des résultats très prometteurs à ce jour de la souscription pour le nouveau drapeau, qui sera confié au printemps à M. Ernest Lamon, acclamé porte-drapeau.

Il fut ensuite décidé qu'au cours du prochain exercice une sortie musicale aura l'eu hors du canton.

Concert du quatuor Haskil

Ce concert aura lieu demain jeudi 2 décembre à 20 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à Sion. Le programme comprend des œuvres de Beethoven, Mozart, Schumann, Fauré.

A St-Maurice

Un cambriolage

On s'est introduit dans la nuit de samedi à dimanche, dans le kiosque à journaux de la gare de St-Maurice, dérobant 150 paquets de cigarettes, tous les papiers à cigarettes et pour une certaine valeur de chocolat. La police de sûreté poursuit son enquête et nous souhaitons que le ou les malfaiteurs qui ont commis ce délit soient bientôt découverts et punis comme ils le méritent.

Chez les tireurs

A la Cible de Sion

Voici les principaux résultats des divers tirs effectués en 1937 au sein de la Société la Cible de Sion:

Tir militaire obligatoire, mentions: Blatter Gaspard 115; Bonvin Roger 110; Bonvin Ed. 109; Boss Paul 104; Bovier Maurice 104; Cardis Fçois 112; Coquoz André 113; Christinat Paul 107; de Courten Al. 115; Ebener César 105; Farquet Jean 104; Fellay Henri 110; Fiorina Joseph 115; Gaspoz Samuel 105; Gay Edmond 112; Grec Vincent 125; Gross Eugène 112; de Kalbermatten Ch. 109; Kaspar Max 109; Kaspar Otto 117; Mévillot Mce 115; Meytain Fçois 112; Monney Ch. 108; Pfefferlé Pierre 109; Revaz Camille 109; de Riedmatten Jacques 106; Robert-Tissot Henri 124; Robert-Tissot William 106; Karl Schmid 114; Selz André 105; Spahr René 105; Studer Louis 116; Varone Albert 119; Varone Armand 110; Wolff Louis 107; Zermatten Maurice 114.

Tir militaire, pistolet, mentions: Bonvin Roger 102; Cardis Fçois 104; Grec Vincent 105; de Kalbermatten Ch. 101; Robert-Tissot William 98; Schmid Karl 101; Studer Louis 101.

PRINTEMPS. Match 300 m.: Robert-Tissot Henri, 251; Grec Vincent 250; Studer Louis 248; Gaechter Louis 242; Marty Max 240; Meytain Fçois 239; Cardis Fçois 237; Gross E., Contat Fçois, 226, etc.

Match pistolet: Grec Vincent 265; Karl Schmid 252; Cardis Fçois 251; Varone Albert 242; Studer L. 234; de Kalbermatten Ch. 218; Marty Max, 183.

Section (3 mil. passes): Grec Vincent 162; Robert-Tissot Henri 160; Blatter Gaspard 158; Mévillot M. et Gay Edmond 153; Gross Eugène et Contat Fçois 150; Schmid Karl 149; Cardis Fçois 148; Studer L. 147; Kaspar Max 146; Christinat Paul et Varone Albert 145; Meytain Fçois et Deslarzes Pierre, 144.

Concours individuel pour le challenge offert par la Sté dissoute « Le Stand de Sion »: Kaspar Otto 117 oblig., 74 fac., 191 total; Meytain Fçois 112, 78, 190; Robert-Tissot Henri 124, 65, 189; Studer Louis 116, 68, 184; Varone Albert 119, 64, 183; Fiorina Joseph 115, 68, 183; Mévillot Mce 115, 67, 182, etc.

AUTOMNE. Match 300 m., Ire cat.: Gaechter Ls. 255; Robert-Tissot Henri et Meytain Fçois 244; Studer Louis 242; Mévillot Mce 239; Schmid Karl 238; Grec Vincent 237; Gross Eugène 235; Marty Max, 232; Germanier Urbain 228; Gaillet René, 219, etc.

IIme cat.: Roduit André 254; Kaspar Max 238; Kaspar Otto 233; Christinat Paul 232; Blatter G. 213.

Match 50 m.: Grec Vincent 254; Cardis Fçois 246; Schmid Karl 217; Marty Max 207; de Kalbermatten Charles 185; Studer Louis (pas terminé).

Miel: Rebord Marcel, 460, 5 kg.; Robert-Tissot H. 458, 4 1/2 kg.; Roduit André 451,4; Fiorina Joseph 448; Gaechter Louis 441,5; Germanier Urbain 440,6, tous 4 kg.; Wolff Louis 439, Varone Albert 438,8, Alexis de Courten 437, Cardis Fçois 436,1, tous 3 1/2 kg.; Schmid Karl 434, Kaspar Max 431,6, Blatter Gaspard 430,7, Selz Oscar 430, tous 3 kg.; Kaspar Otto 428,9, Grec Vincent 426,2, Clemenzo Frédéric 421,7, Bétrisey Julien 420,9, tous 2 1/2 kg.; Meytain Fçois 419,9, de Kalbermatten Ch., 419, Frossard Albert 418,9, Christinat Paul 415,4, Marty Max 414, Mévillot M. tous 2 kg.

Volaille: Pabst Robert 100; Schmid Karl 99; Grec Vincent 99; Spahr René, Delaloye Ignace, Robert-Tissot H., Cardis Fçois, Bovier Mce 98; Sidler Alphonse, de Kalbermatten Ch., Mévillot Mce, Germanier Urbain, Blatter Gaspard, Rebord Marcel, Wolff Louis, Fiorina Joseph, Frossard Albert, Kaspar Max, Clemenzo Frédéric, Gillioz Jules, 97; Marty Max, Paul Christinat, Contat Fçois, Studer Louis, Kaspar Otto, Baur Jacob, 96; Meytain Fçois, de Riedmatten Jac., Roduit André, Fasmeyer Mce, Gaechter Louis, 95, etc.

Cible surprise 1937: Delaloye Ignace 99-85; Clemenzo Frédéric 98-82; Kaspar Max 98-72; Robert-Tissot Henri 95-70; Cardis Fçois 94-74; Contat Fçois 93-71; Sartoretti Joseph 92-62; Reymondoulaz Jos. 92-52; Rebord Marcel 91-89; de Kalbermatten Ch., 91-80; Bovier Mce 90-83; Frossard Albert 90-80; Roduit André 90-76; Studer Louis 89-89; Delaloye Henri 89-61; Joris Willy 89-42; Blatter Gaspard 87-82; Gay Edmond 87-00; Corboz Paul 86-76; Gaillet René 86-62; Christinat Paul 86-44; Ebener 85-83; Kaspar Otto 85-76; Germanier Urbain 85-65; Ernest Scheurer 83-53; Schmid Karl 83-53; Fasmeyer Mce 81-48; Mévillot Maurice, 80-75, etc.

Tireurs valaisans

On écrit au Nouvelliste:

Dimanche 28 novembre, s'est tenue à l'Hôtel Arnold, à Sierre, la première séance du Comité cantonal des tireurs valaisans, sous la présidence du colonel Weber, qui a fait un très intéressant rapport sur le Tir cantonal de St-Maurice, dont les résultats financiers se sont révélés heureux, grâce à la loterie.

La Ville de St-Maurice restera propriétaire du magnifique stand moderne à 22 cibles. Cette place de tir sera surtout utilisée dans l'instruction des recrues des Forts.

Au cours de cette même séance, il a été donné connaissance du résultat de l'enquête ouverte sur les fraudes commises par le « Pistolklub » de Stalden au Tir cantonal de St-Maurice. Cette Société a été exclue pour trois ans de la Société cantonale de tir, ce qui ne lui permettra pas de participer au Tir fédéral de 1938, à Lucerne. Au surplus, les trois tireurs coupables ont été exclus pour cinq ans. Comme conséquence de ces sanctions et du déclassement de la Société en faute, un nouveau classement des résultats de tir sera opéré pour être publié prochainement.

Il faut souhaiter que cette sévère sanction sera un avertissement très utile pour les sections qui seraient tentées d'user des mêmes procédés et qu'elle sera de nature à développer l'esprit sportif au lieu des « feux croisés »...

Il a été d'autre part décidé que, pour l'année 1938, les concours fédéraux de section en campagne se feront sur les différentes places du canton. Au cours de cette année, il a été délivré 698 cartes de tireurs, contre 647 en 1936.

Après la séance, le Comité a été fort aimablement reçu au « carnotzet » de l'Hôtel Arnold par le Comité de la Société locale de tir.



Avant l'hiver, faites analyser vos urines au

LABORATOIRE D'ANALYSES DE LA

Pharmacie Morand Martigny

La vie à Martigny

Sus à la tuberculose !

La Ligue antituberculeuse du district de Martigny a tenu son assemblée constitutive le 28 novembre, dans la salle de l'Hôtel de Ville à Martigny. Un nombreux public assistait à cette réunion présidée par M. le préfet Thomas et honorée de la présence de M. Fama, conseiller d'Etat.

Les statuts furent approuvés et le comité provisoire est devenu définitif. Il comprend les personnalités suivantes : président, M. le Dr Héribert Veuthey, à Martigny ; vice-président, M. Joseph Emonet, Martigny-Bourg ; membres : MM. Rév. Prieur Cornut, Henri Carron (Fully), Albano Fama (Saxon), Edouard Arlettaz (Martigny), Dr L. Ribordy (Riddes) et D. Ch. Broccard, à Martigny-Ville, Albano Simonetta.

Ce dernier présente un substantiel rapport dans lequel, après avoir fait l'historique de la création de la Ligue anti-tuberculeuse du district de Martigny, il donne quelques détails sur son activité, certes féconde et bienfaisante :

« ... Nous basant sur les expériences de la ligue vaudoise, nous avons engagé une infirmière-visiteuse qui depuis une année remplit son rôle ingrat d'opérateur d'hygiène dans les familles pauvres ; elle dépiste les cas de tuberculose, sert d'intermédiaire entre les autorités, la Ligue, le corps médical et les établissements de cure, elle assiste le médecin lors des consultations au dispensaire et enfin tient le contrôle des fiches sociales créées pour chaque cas.

Dès le mois de janvier, nous avons organisé un dispensaire à l'Hôpital qui a prêté gratuitement ses locaux et un à Riddes. Les familles pauvres ont donc pu bénéficier des consultations gratuites qui ont eu lieu tous les jeudis dans les deux dispensaires de Riddes et de Martigny. Du 15 janvier au 15 novembre, 245 personnes ont bénéficié et les médecins ont donné 387 consultations avec 250 examens radiologiques. Il est encourageant de constater que la population commence à comprendre le danger de la contagion de la tuberculose et que des personnes ayant eu un malade tuberculeux dans leur famille se présentent d'elles-mêmes à la ligue pour être examinées. D'autre part, les parents nous amènent leurs enfants chétifs et menacés qui sont surveillés régulièrement par la ligue, car préserver la jeunesse est une de ses principales tâches. La vaccination antituberculeuse par le B. C. G. et les réactions à la tuberculine sous forme de Pirquet et Moro sont employées pour la préservation et pour le dépistage de la tuberculose précoce. La ligue a fait des démarches pour l'hospitalisation de 18 malades dans différents établissements. Les malades restés chez eux sont suivis régulièrement par l'I. V. et plusieurs viennent au dispensaire pour leur traitement. L'infirmière-visiteuse a fait plus de 1500 visites. »

Il n'est pas inutile d'autre part de signaler la source des recettes qui ont permis à la Ligue d'éclorre et d'entrer en action. Les voici :

Solde de la collecte faite en 1928, 329 fr. 40 ; versement de l'ancienne Sté de musique de Salvan, 200 fr. ; subvention de l'Etat pour 1934 et 1935, 200 fr. ; subvention des communes du district pour 1936, 769 fr. 40 ; ristourne des communes de la paroisse de Martigny du boni des fêtes du Carnaval 1935 qui leur avait été attribué par erreur, 2266 fr. 20 ; subvention fédérale 1936, 98 fr. ; recrutement des membres fait dans toutes les communes du district, 3723 fr. 55 ; total des recettes : 7636 fr. 55.

Voici le détail de la collecte pour chaque commune, par rang de rendement par tête d'habitant : Martigny Ville, 1034 fr. 50. (soit 38 ct. par habitant) ; Leytron 500 fr. (34 ct.) ; Bovernier 150 fr. (30 ct.) ; Trient 72 fr. 50 (29 ct.) ; Saxon 500 fr. (28 ct.) ; Charrat 154 fr. 30 (22 ct.) ; Martigny-Bourg 339 fr. 50 (22 ct.) ; Riddes 200 fr. (20 ct.) ; Fully 393 fr. (19 ct.) ; Martigny-Combe 196 fr. 50 (18 ct.) ; Saillon 82 fr. 60 (14 ct.) ; La Bâtiat 55 fr. (11 ct.) ; Isérables 30 fr. 45 (3 ct.).

Mais guérir ne suffit pas. L'important est de prévenir — et surtout lorsqu'il s'agit de contagieux, avoir la possibilité de les isoler et de les soigner.

C'est pourquoi, au lieu d'attendre la création d'un Sanatorium cantonal populaire, il est indispensable de prévoir l'institution d'un *préventorium de district* qui aura pour but de soigner les enfants les plus faibles et d'éloigner des milieux tuberculeux les enfants menacés. Les communes du district, pour la réalisation de ce programme, ont décidé de contribuer à l'alimentation des ressources financières à raison de 10 centimes par habitant. C'est un premier pas. Mais il faudra en faire d'autres. L'œuvre est immense et belle, si l'on songe que le district de Martigny est celui qui a la plus forte proportion de tuberculeux du canton.

Les hommes ont trouvé plus intelligent de consacrer des milliards à des œuvres de mort et de destruction. Il y a des personnes que cela n'indigne pas du tout, jusqu'au jour où elles et leurs gosses seront les premières victimes de cet état de choses barbare et indigne même des « sauvages ». Il est évident que le jour où tous ces milliards seront employés à des œuvres de vie et de santé, il y aura certainement un peu plus de bonheur sur cette goutte de boue qui s'appelle la terre.

C'est pourquoi il est indispensable de soutenir des institutions comme celle de la Ligue antituberculeuse du district de Martigny dont l'action est révélée déjà bienfaisante et dont la nécessité est impérieuse.

Donc, sus à la tuberculose ! U. D.

P. S. — Signalons qu'après cette séance constitutive M. le Dr de Weck, de Montana, donna une très intéressante conférence sur la prophylaxie de la tuberculose. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Pro Juventute

Les timbres et cartes de Pro Juventute seront mis en vente du 1er au 31 décembre. Les personnes qui ne seraient pas atteintes par les dames vendeuses trouveront ces timbres et ces cartes dans les librairies et kiosques de la place. Le bénéfice de la vente sera spécialement consacré cette année à l'enfance nécessiteuse en bas âge.

Martigny-Combe : Jeunesse radicale.

La Jeunesse radicale a tenu ses assises annuelles samedi 27 crt avec une participation relativement nombreuse. L'assemblée prit acte, avec regret et remerciements, de la démission de Marc Moret, président depuis tantôt 3 ans, qui ne put accepter une réélection en raison de circonstances indépendantes de sa volonté. Voici la composition du nouveau comité : Jean Moret, président ; René Lugon, vice-président ; Paul Saudan, secrétaire ; René Saudan, caissier ; Rémy Saudan, membre adjoint.

La soirée de la Gymnastique

La première soirée de la saison — offerte aux membres passifs, est organisée par l'« Octoduria » samedi 4 décembre au Casino. Pour remercier le public de l'accueil chaleureux fait aux cartes de membres passifs, le comité de l'« Octoduria » a fait un gros effort pour présenter un programme de tout premier choix. Et en effet, nous assisterons aux évolutions de trois couronnés fédéraux à l'artistique, membres de la « Bourgeoise » de Lausanne, ce qui sera le clou de la soirée ; la Sté littéraire le « Masque » présentera une jolie pièce théâtrale qui plaira certainement à tous ; on verra évoluer, en outre, tous les gymnastes de la société, soit en groupe, soit en individuel.

Quant au bal, nous sommes certain d'un fort succès, car l'orchestre Mariano de Sion, qui joue tous les dimanches à l'Hôtel de la Planta, conduira notre bal.

Les invitations sont envoyées aujourd'hui ; aussi chacun pourra réserver ses places au Casino Etoile.

Les personnes qui auraient été oubliées sont priées de ne pas se formaliser, une erreur étant toujours possible ; elles pourront réclamer leur invitation au caissier Marcel Darbellay ou samedi à la caisse du Casino, où leur place sera réservée.

Contemporains de 1890

Assemblée générale vendredi 3 décembre, à 20 h., au Café de l'Hôtel de Ville.

Une retraite

M. Welti, chef de l'Usine à gaz de Martigny, a pris sa retraite le 30 novembre, après 19 ans d'activité.

Ce fut un excellent fonctionnaire, ponctuel et aimable. Il ne laissera que des regrets.

Nous lui souhaitons de pouvoir se reposer longtemps, et bonne santé.

Wallace Beery au Royal

Wallace Beery va retrouver cette semaine au Royal ses fidèles admirateurs dans son dernier film de la Fox *Le dernier négrier*. C'est une super-production de la Fox, et il faut convenir que les Américains ont fait les choses en grand. La mise en scène est grandiose et vaut à elle seule le déplacement.

Ce film vient de sortir à l'Alhambra de Genève avec un succès très grand ; il avait été présenté, il y a quatre semaines, dans la plus grande salle de Lausanne, le Métropole. C'est dire que *Le dernier négrier* va connaître aussi à Martigny le succès qu'il mérite.

Cette semaine, 4 billets offerts au public. Notez les Nos 872.405 - 598.852 - 643.273 - 739.824. Mais n'oubliez pas de signer le registre à l'entrée.

Paris... oh ! l'amour au Casino

Quelques jours encore vous séparent de l'arrivée de cette revue de Paris. Ceux qui attendront le dernier jour pour réserver leurs places risquent fort de rester devant les portes. Louez ! Louez ! tél. 61.154, Casino.

A propos de bals de fin d'année

La direction du Casino nous communique :

« Après entente, le souper cotillon du 31 décembre aura lieu cette année à l'Hôtel Kluser. L'orchestre musette engagé par le Casino se produira chez Kluser pendant le souper. A partir de 21 h., au Casino, soirée dansante avec le concours de Frédéric Georges et son musette. Le 1er janvier, même programme que l'année passée : apéritif et thé dansant à l'Hôtel Kluser et bal populaire au Casino, après le cinéma. »

(Réd.) Il nous plaît de relever cet arrangement. Notre ville n'a pas les inoyens de partager la clientèle, encore peu nombreuse, qui aime à fêter la St-Sylvestre. Et plutôt que de voir tant d'efforts dépensés inutilement, nous avons l'assurance que tous ceux qui fêteront le 31 décembre seront servis à souhait, puisque deux établissements vont se mettre en frais pour les recevoir. Et c'est tant mieux. C'est la troisième année que M. Darbellay met sur pied ces manifestations de fin d'année. Il est juste de reconnaître que le succès grandit chaque fois. Le 31 décembre 1937-38 ne cédera en rien aux précédents : il sera placé sous le signe du « Moulin Rouge », nous dit-on, appellation synonyme de gaieté folle et d'entrain.

Les bals de fin d'année sont attendus avec la même impatience que ceux de Carnaval. Ces deux manifestations, les deux plus importantes de l'année, continuent à attirer dans notre cité beaucoup de monde. Souper-cotillon, bals, concert apéritif, thé dansant, Martigny sera gaie pour la fin de l'année et pour accueillir 1938.

A Monthey

Nous sortons d'un bain de réjouissances et de distractions vraiment effarant et la façon dont nous avons supporté cette épreuve du bonheur en dit long sur notre faculté d'absorption des agréments de la vie. Si ce n'est ni une qualité ni un mérite, c'est en tout cas une performance. Y a-t-il lieu d'en être fiers ? Un cynique répondrait par l'affirmative. Or, nous ne sommes pas cynique. Et voici, citées dans l'ordre chronologique, ces récentes distractions dont se satisfait notre gloutonnerie.

ORCHESTRE GRAMANTIERI. 10 jours durant un orchestre de 8 dames s'est produit à l'Hôtel des Postes. 8 dames — et de la belle Italie encore ! — songez un peu à ce que cela représente d'angoisses pour les « légitimes » et d'espoirs insensés pour ces courcours d'hommes. Mais les femmes tiennent à leur tranquillité et à leur bonheur conjugal et, sauf de rares exceptions — qui firent bien des envieux — les époux durent savourer en famille le plaisir d'entendre Lucie Gramantieri et son orchestre dont la vérité nous oblige à dire que ses productions n'avaient rien de sensationnel. Comme bien on le pense, cet afflux des visiteurs à l'Hôtel des Postes a eu comme conséquence une désertion momentanée des autres établissements, ce qui n'a pas été sans récriminations de la part des tenanciers de ces derniers. Nous n'allons pas commettre l'imprudance de vouloir trancher ici ce nœud gordien en disant qui, en l'occurrence, avait tort ou raison. Le calme renaîtra — et il est déjà revenu — avec le départ de Lucie et de ses musiciennes. Vous connaissez le proverbe : Des coqs vivaient en paix...

LES COSAQUES DE KOUMAGNE. Samedi et dimanche, cette troupe qui venait de se faire applaudir à Sion s'est produite dans la grande et belle salle du Cerf devant un public nombreux et enthousiaste. Tout ce qu'il y a d'ardeur et de passion, de nostalgie et de douceur dans l'âme de ce peuple russe aux destinées si cruelles, a été exprimé avec fidélité par les artistes russes qui émeuvent surtout parce qu'ils sentent intensément ce que leurs voix ou leurs instruments interprètent.

STE-CECILE DE L'HARMONIE. Dimanche à 17 h. dans cette même salle du Cerf mise gracieusement à la disposition de la Société par les propriétaires, l'Harmonie a régalé le public d'un concert destiné à marquer la fête de Sainte Cécile, patronne des musiciens. Le programme exécuté à cette occasion l'a été de façon parfaite et on a fort applaudi M. Duquesne et ses musiciens pour la peine qu'ils ont prise à se présenter de façon impeccable. Du parterre aux deuxièmes galeries la salle était pleine à craquer.

Le même jour, la « LYRE » aussi fêtait la Ste-Cécile.

Nous insistons sur le fait que tous ces spectacles avaient attiré un public nombreux parmi lequel nous remarquons beaucoup de personnes du dehors et notamment de la région vaudoise, preuve que les initiatives montheyennes ont des admirateurs ailleurs que chez nous.

Mais ce n'est pas tout. Du vendredi au lundi, notre cinéma Mignon n'a pas désempli d'un public avide d'assister aux péripéties du film « IGNACE » qui avait d'ailleurs connu le même engouement à Martigny. Soit dit en passant, nous avons peine à comprendre l'emballage de la foule à l'égard de cette bande dans laquelle il n'y a rien de substantiel. Allons-y cependant d'un aveu : nous ne sommes pas fâché d'y voir triompher ce brave Fernandel, par esprit de compensation et d'équité tout simplement. Il y a tant d'acteurs stupides qui ont connu la gloire uniquement parce que la nature les avait dotés d'un physique agréable, qu'on est reconforté d'assister à la réussite d'une laideur sympathique.

Et voilà : quelle pénitence va maintenant succéder à cet abus de plaisirs faciles ? On va en tout cas souffler un peu pour pouvoir passer dignement les fêtes de fin d'année et après avoir applaudi à des manifestations de troupes extérieures on va se préparer à soutenir les sociétés locales dont ça va être bientôt l'heure d'entrer dans la danse. Que de pain sur la planche pour les acteurs, le public et le chroniqueur !

Confédération

Des fraudeurs punis

Le Tribunal du Val-de-Travers a condamné des associés de la maison K., liqueurs et vins, deux à 15 jours de prison avec sursis et 2500 fr. d'amende pour avoir fabriqué ou mouillé 80.000 litres de vin rouge de table.

On ferme les Zoos

La direction des travaux publics de la ville de Berne vient d'ordonner la fermeture, pour un temps indéterminé, du Jardin zoologique du Dahlhœlzli, deux cas de fièvre aphteuse s'étant produits sur la commune de Berne.

On se souvient que pour la même raison le Jardin zoologique de Bâle a été fermé il y a quelques semaines.

Distinction

M. Gustave Deslex, banquier à Turin, vient d'être nommé par décret royal Grand-officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie. Cette très haute distinction est rarement accordée à des étrangers. M. Deslex, en effet, est bourgeois de Lavey où il est né en 1863, et il a conservé sa nationalité suisse.

Dans une cuve d'eau bouillante

Un accident mortel s'est produit à l'usine à gaz de Brougg, Argovie. Un manœuvre, Hermann Amsler, 25 ans, est tombé en reculant dans un bassin rempli d'eau bouillante. Il a succombé quelques heures après à ses brûlures.

Avant la session de décembre

La conférence des présidents des groupes du Conseil national s'est réunie, samedi, à Berne. Elle a arrêté l'ordre du jour de la session de décembre, qui comprend : vérification des pouvoirs ; révision constitutionnelle concernant la langue romanche ; élection du président et du vice-président ; budget des CFF pour 1938 ; préavis sur l'initiative de l'industrie privée des armements (ces objets seront examinés au cours de la première séance) ; suite de la loi sur le désendettement des entreprises agricoles ; prorogation d'arrêtés fédéraux concernant les mesures d'ordre économique.

15me rapport du Conseil fédéral sur la limitation des importations ; loi sur l'âge minimum des travailleurs ; vote final du code pénal suisse ; budget de la Confédération pour 1938 ; accord avec la France concernant la route internationale de Grande Lucelle à Klœsterli ; préavis sur l'initiative relative à la clause d'urgence et des droits démocratiques populaires ; gestion des comptes pour 1936-1937 de la Régie des alcools ; IIme série des crédits supplémentaires ; réorganisation des C. F. F. ; 20me session de la Conférence internationale du travail ; garantie de la Constitution de Genève.

IIIme étape de la correction de la Dunnern ; initiative du canton de Neuchâtel concernant le taux d'intérêt maximum ; divergence sur l'atténuation des dispositions sur l'exécution forcée de la loi sur la poursuite pour dettes et faillites ; initiative du canton de Bâle concernant les mesures pour combattre la vie chère ; approvisionnement du pays ; rapport sur les postulats relatifs au régime du blé ; garantie de la constitution de Thurgovie ; pétition Aebli, Jakob, à Schansi (St-Gall) sur le déni de justice ; élection à des commissions permanentes ; motions et postulats.

Grand Conseil vaudois

Taxes des automobiles : Depuis 1934, les propriétaires d'autos vaudoises bénéficiaient de la facilité de payer les plaques par trimestre. En réponse à la motion du député Junod-Leder, le Conseil d'Etat proposait d'autoriser la remise des plaques en mars contre le paiement d'un supplément équivalent à la moitié de la taxe qui serait perçue pour le premier trimestre. Le Gd Conseil a accepté cette proposition et a également admis que les plaques prises seulement pour le mois d'octobre soient au bénéfice de la réduction de 50 % sur le quatrième trimestre de l'année.

On sait que le Département de police du Valais étudie également cette question.

A travers le monde

M. Doriot retrouve son écharpe

M. Doriot, le laeder communiste français, avait été révoqué de ses fonctions de maire de St-Denis. Le décret qui le privait de sa fonction a été annulé par le Conseil d'Etat.

L'entretien franco-anglais

Les ministres français Chaumets et Delbos se sont rencontrés, à Londres, avec Lord Halifax qui revient d'Allemagne, et divers ministres anglais.

On est tombé d'accord pour dire que le problème colonial ne peut être examiné isolément et qu'il doit être étudié par tous les pays intéressés.

Ils ont constaté que la non-intervention en Espagne a limité les possibilités d'étendre le conflit et se sont entretenus des événements d'Extrême-Orient.

Nos Echos

La mort de Mlle Deutsch de la Meurthe

Mlle Deutsch de la Meurthe est décédée lundi à Paris. Elle était la fille de M. Deutsch de la Meurthe qui fut président de l'Aéroclub de France de 1913 à 1919 et grand mécène de l'aviation française. Suivant la tradition paternelle, elle avait elle-même doté l'aviation de nombreuses coupes, notamment de celle qui porte son nom et qui permit de sortir des avions légers et rapides munis d'un moteur de six litres de cylindrée. Après avoir été vice-présidente de l'Aéroclub de France, elle en était devenue, l'année dernière, présidente d'honneur.

Le prince consort victime d'un accident

Le prince consort Bernhard de Hollande a été victime d'un accident d'automobile. La voiture du prince est entrée en collision avec une autre voiture près de Diemen. Le prince porte quelques coupures à la tête. Mais il a subi une commotion cérébrale, qui donne lieu à des inquiétudes ; elle est, en effet, plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord. Le prince Bernhard se trouve actuellement dans un hôpital d'Amsterdam.

Les drames de l'air

Deux hydravions italiens, partis de l'aéroport d'Augusta (Sicile) pour effectuer un vol en haute mer, sont entrés en collision et sont tombés à la mer. Les deux appareils ont été emportés par les flots et deux officiers et cinq aviateurs sont morts.

Par suite de brouillard opaque, trois avions anglais ont fait une chute lundi en Pays de Galles. Un pilote a été tué, un autre grièvement blessé, tandis que le troisième s'en tire avec de légères blessures.

Les billets CFF pendant les fêtes

A l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel-An, la validité des billets du dimanche sera prolongée comme il suit : à Noël : pour l'aller du 24 au 26 décembre. Pour le retour, du 25 au 27 décembre. Au Nouvel-An, pour l'aller du 31 décembre au 2 janvier ; pour le retour, du 1er au 3 janvier.

Monsieur Edouard CARRON, à Chippis ; Monsieur et Madame Hans HIRSBRUNNER-CARRON et leurs enfants Roland et Sylvia, à Chippis ; Monsieur et Madame Léon PERRUCHOU-CARRON et leurs enfants Edouard et Gisèle, à Chippis ; Monsieur et Madame Emile BERTONA-CARRON et leur fille Cécile, à Chippis ; Madame veuve Virginie CARRON-BESSE, à Martigny ainsi que les familles parentes et alliées à Chippis, Ardon, Martigny, Vernayaz, Monthey, Saxon, Vétroz, Bagnes, Vevey, Genève et Toulon, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Hedwig CARRON

née GAILLARD

leur chère épouse, mère, grand-mère, belle-mère, belle-fille, sœur, tante et cousine, survenue dans sa 50me année, après une courte et pénible maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement a eu lieu à Chippis, mercredi 1er décembre 1937, à 10 heures.
R. I. P.

SUZE

fabriquée en Suisse avec des racines fraîches du Jura

Au Royal

DÈS JEUDI :



Warner Wallace
BAXTER-BERRY
Scénario

LE
DERNIER
NÉGRIER

SUN'S SHIP avec
ELIZABETH ALLAN
MICKY ROONEY

PRODUCTION
DARRYL F. ZANUCK
REALISATION
TAY GARNETT

Vos Cartes de Visite

Commandez-les à
l'Imprimerie Nouvelle
A. MONTFORT, MARTIGNY
Du choix. Livraison rapide

➔

Légumes

à vendre pour hiverner

Choux blancs 100 kilogs fr. 12.—, choux marcelins 1. 14.—, choux rouges fr. 15.—, choux raves beurrés fr. 15.—, carottes nantaises fr. 15.—, carottes jaunes fr. 14.—, racines à salade rouges fr. 11.—, poireaux verts fr. 20.—, scorsonées fr. 50.—, raves blanches fr. 10.—, pommes de table fr. 16.—. Le prix de 100 kg. depuis 25 kg. Se recommande :

E. Guilloid Mora, Nant-Vully
Tél. 425

Cordonnerie

BON atelier de cordonnier à remettre pour cause de santé, dans localité importante du Bas-Valais, très bien situé sur artère principale. Installation de machines. **Peu de reprise. Situation d'avenir** assurée pour cordonnier capable. — Ecrire sous chiffres O. F. 12562 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Viande bon marché

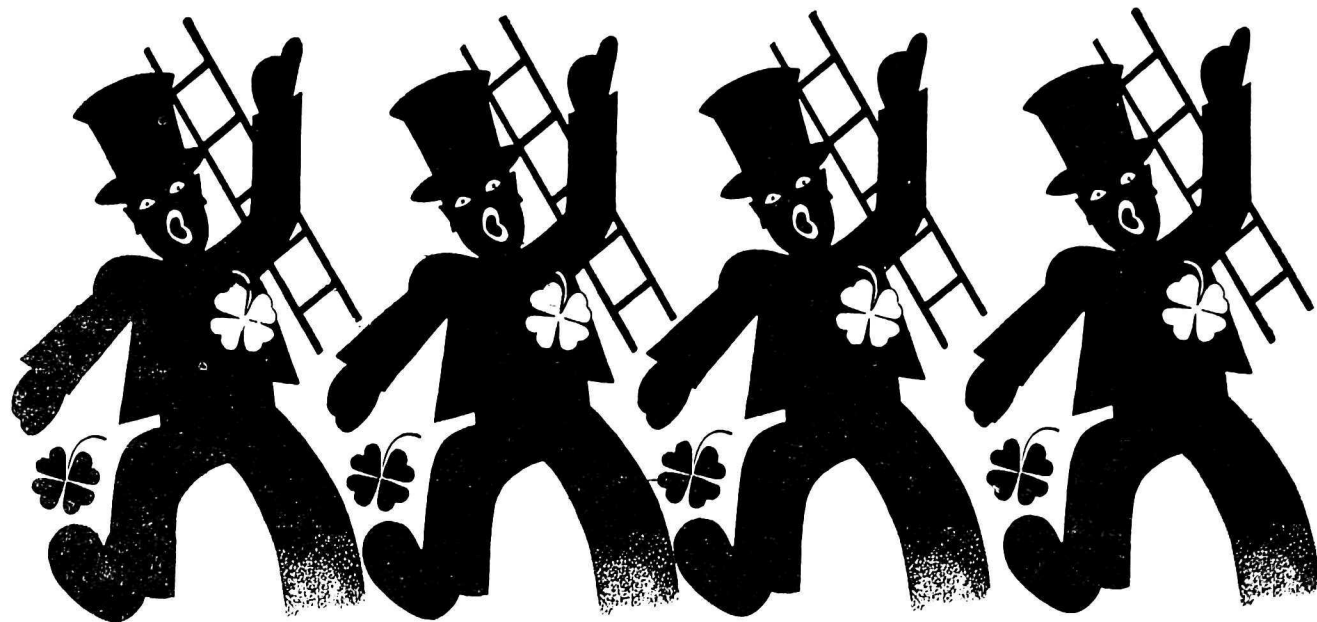
Hachée sans nerf LE KG. fr. 1.40
Déossée par charcuterie fr. 1.60
Morceaux choisis pour salami fr. 2.—
Boyaux 12 ct. le mètre
Recette gratis pour salami
Expédition par retour du courrier, 1/2 port payé.

Boucherie Mariéthoud
VEVEY, tél. 51.982

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

OCCASION BON

Fromage maigre
Colls de 5 à 10 kg. 1 fr. le kg.
Pièce entière d'env. 15 kg. 0.90 le kg.
Jusqu'à épulsemment
WOLF, fromage, Coire
Tél. 6.36

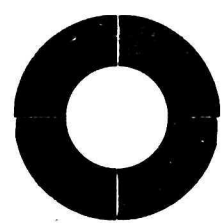


Les porte-bonheur de la Loterie romande

Chaque fois que vous les verrez en image ou en chair et en os, achetez vite un billet. Vous gagnerez...

Le billet: 5 fr.

Tirage irrévocable le 22 décembre 1937



Comme chaque année

Notre Offre de

DÉCEMBRE

connaît un gros succès parce que nous offrons des **NOUVEAUTÉS** de saison à des prix intéressants. L'hiver est encore long

Acheter maintenant est faire preuve de prévoyance

VOYEZ CES PRIX :

Beaux Manteaux

façon sport ou avec col de fourrure, qualités très douillettes

59.- 49.- 35.- 29⁵⁰

Ravissantes Robes

coloris mode, façon haute couture, en lainage ou tricot laine, bien chaud

25.- 32⁵⁰ 45.-

Cols et Cravates de Fourrure

Collier fourrure imitation martre doublé rayonné **4.90**

Cravate Castorette croisant devant, forme rasée, doublée sole rayonnée **9.80**

Collier moderne en lapin, longs poils, av. tête, en noir, gris ou brun **19.50**

Grand col Boule très enveloppant, lièvre, doublé rayonné **27.50**

Nous vous facilitons les achats par des prix à la portée de tous

MAGASINS **GONSET** S.A. Martigny

Mesdames! Si vous désirez une

Permanente

belle, souple, durable, avec le nouvel appareil ONDA, sans électricité, sans vapeur, adressez-vous au SALON DE COIFFURE, DAMES ET MESSIEURS

René Eichenberger
Rue des Ecoles MARTIGNY-VILLE

Alexis GROSS Médecin

stages à l'Hospice Sandoz et A l'Hospice orthopédique de la Suisse Romande, à Lausanne, A la Polyclinique Universitaire, Au Service de Radiologie, Au Service de Dermatologie et A la Maternité de l'Hôpital Cantonal, à Lausanne :

a ouvert son cabinet de consultations à ST-MAURICE, Gd-Rue : Maison de Stockalper
Consultations de 9 h. à 12 h. Téléphone 140

AVIS Le soussigné **MARTIGNY** et environs qu'il transférera, à partir du 1er décembre, son

Salon de Coiffure

POUR DAMES ET MESSIEURS sur la Place Centrale à côté des Magasins SPAGNOLI Par un travail soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.
R. CRETTON, Salon de Coiffure, Martigny

ACHETER les produits

SAVERMA

c'est protéger l'industrie du pays.
SPÉCIALITÉS : Pâtes alimentaires marques "Blé doré" Macaronis, Spaghettis et Cornettes "Les Gallinettes" Nouilles et Cornettes aux œufs frais. Semoule de maïs comestible.
En vente dans toutes les bonnes épiceries



UN KILO de

Lactusa

donne 8 à 10 litres de bon lait artificiel (moins de 4 centimes le l.)
Economie! **50 à 70 %**

Le LACTUSA peut être servi aux veaux et porcelets

sans avoir subi de cuisson

Le **LACTUSA** est en vente chez tous les épiciers, en sacs à linge gratuits de 5, 10, 20 et 50 kg. Le sac de 5 kg. à fr. 3.—, 10 kg. 5 fr., 20 kg. 9 fr. 50, 50 kg. 20 fr.

FOURRURES

Les fourrures les plus riches, Le choix le plus varié Les dernières créations, Les prix les plus limités

La qualité réputée de nos fourrures, notre coupe impeccable et élégante, et notre choix immense ont porté au loin en Suisse et à l'étranger notre renommée de maison de confiance et de 1er ordre

Manteaux - 3/4 - Paletots Choix superbe de renards et de capes Renards argentés du Canada, belle qualité depuis Fr. 165.—

Un des plus gros importateurs de renards argentés du Canada



Benjamin
FOURRURES

13, Rue Haldimand
LAUSANNE

Le Bel imprimé
livré rapidement, soigneusement et à de très bonnes conditions, permises par un outillage moderne, s'effectue à l'imprimerie du "Confédéré"

POISSON

frais Cablrau, flet, Colin Friture du Lac **JEUDI** Place du Marché, devant le magasin Singer, **MARTIGNY** Se recommande, L. Eckert, Sion
Un cadeau à chaque acheteur

A louer dans villa pour 1er mai 1938 ou date à convenir

Appartement

de 3 chambres et chambrette, tout confort, entrée indépendante, jardin, garage si desire, chez J. Zürcher-Barbero, MARTIGNY-VILLE.

PAPIER
POUR MACHINE A ÉCRIRE

BEAU BLANC VERGÉ 50 GR. AU M²

la rame de 500 feuilles au format 22-28 cm., fr.

1.60

A. MONTFORT
IMPRIMERIE NOUVELLE MARTIGNY

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » No 34

PALAST HOTEL
H. & A. Vulliamier

— Maintenant, il faut que je m'en aille ! Je ne suis déjà restée que trop longtemps. Aussitôt que je serai partie, vous sortirez à votre tour. Mais, hâtez-vous, le temps presse ! Quand vous serez arrivé au chemin creux qui traverse le bois, prenez à gauche. En cinq minutes, vous aurez rejoint la grand-route. Faites en sorte d'avoir quitté la région avant que le jour ne se lève, car on ne manquera pas de vous rechercher. Un conseil encore : regagnez Berlin au plus vite et allez vous mettre sous la protection de votre ambassade. Et surtout, ne parlez à personne de votre mésaventure. Mais mieux vaudrait encore, croyez-moi, que vous quittiez l'Allemagne sans tarder. Vous ne serez en sû-

Reproduction interdite à toute personne n'ayant pas traité avec la Maison Attinger Frères, Neuchâtel.

reté qu'une fois la frontière franchie... Adieu, monsieur, et que Dieu vous garde !

Le capitaine Duroc n'eut pas le temps d'esquisser un geste de recul, que déjà la porte s'ouvrait, donnant passage à la jeune femme. En apercevant un homme devant soi, elle s'arrêta net et porta la main à son cœur. Mais, dans un violent effort, elle parvint à retenir le cri qui montait à ses lèvres.

— Ne craignez rien, madame ! jeta en hâte l'officier. Cependant, l'étrangère l'avait reconnu. Elle balbutia, le souffle court :

— Mons... Monsieur Duroc !

— Lui-même, madame. Tranquillisez-vous.

A la lueur douteuse d'une petite lampe à pétrole, le capitaine vit un homme qui s'avançait et qui, l'air inquiet, interrogea :

— Qui est ce monsieur, et que veut-il ?

— Un ami, et qui vous aidera à fuir, monsieur Taris, répondit l'officier. Je suis le capitaine Duroc, et il y a longtemps que je suis à votre recherche.

Puis, se tournant vers la femme qui restait muette : — Pardonnez-moi la frayeur bien involontaire que je vous ai causée, madame. Je sais, pour avoir écouté votre conversation avec M. Taris — et je m'excuse d'avoir été dans la nécessité de le faire — la raison de votre présence dans ce pavillon. Je n'ignore donc pas

que votre intervention avait pour but de soustraire M. Taris au danger qui le menace, mais qu'elle peut, en revanche, si elle vient à être connue, vous faire courir à vous-même de grands dangers. Je crois donc de mon devoir d'assurer à mon tour votre sécurité et, encore qu'elle soit bien aléatoire en l'occurrence, je vous prie d'accepter notre protection. Mais cela n'est possible que si vous consentez à vous joindre à nous.

— Merci, monsieur, pour cette offre chevaleresque. Mais diverses raisons, pour le moment du moins, m'empêchent d'y donner suite. Votre présence ici me rassure d'ailleurs pleinement. Elle suffira à expliquer la fuite de M. Taris et, ainsi, détournera de moi tout soupçon !

— Soit, madame, je n'insiste pas ! Et je ferai en sorte de laisser des traces suffisamment nettes de mon passage, pour que mon intervention apparaisse clairement. Toutefois, si, par la suite, je puis vous être utile en quelque chose, n'hésitez pas à recourir à mes services. Il vous suffira pour cela de vous rendre à notre légation à Berlin et de demander à voir M. de Faye — souvenez-vous de ce nom ! — de la part du capitaine Duroc. Si je suis absent, il fera, croyez-le, son possible pour vous venir en aide.

Le romancier intervint à son tour :

— Je ne sais comment vous remercier, petite mada-

me, ni vous dire à quel point je suis touché de ce que vous avez fait pour moi. Toute ma gratitude vous est acquise. Et si les événements vous contraignent un jour à quitter l'Allemagne, faites-moi alors la grâce de vous souvenir de celui que vous avez sauvé !

La jeune femme ne répondit pas ; mais avec une émotion qu'elle avait peine à contenir, elle serra longuement la main des deux hommes. Puis, avec un soup-

pir :

— L'heure passe et il faut se quitter. Allons ! adieu, messieurs.

Elle fit de la main un dernier geste et, allumant une lampe électrique de poche pour éclairer son chemin, elle s'en alla d'un pas leste, sans se retourner.

— Au revoir ! lancèrent à mi-voix les deux hommes, fort émus.

Du seuil de la chambre, ils l'entendirent encore descendre en hâte les escaliers et perçurent le bruit de la porte d'entrée qu'elle refermait avec précaution. Plongés dans leurs pensées, ils demeurèrent un instant immobiles, sans dire mot. Enfin, le capitaine Duroc, prenant conscience de la situation, se tourna vers Jean Taris :

— Le moment n'est pas aux explications ! Si même j'en crois mes pressentiments, il nous faut gagner au plus vite la voiture qui nous attend et prendre le large.